



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Horaires d'ouverture :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30

PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis de 10 à 12 heures

Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h30 – midi, 13h30 – 16h30

Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELLEZ – 02 98 81 47 06

Ouvert lundi, mardi, jeudi,
vendredi 9h30-12 h., 14 à 16
heures.

Samedi de 10 à 12.

DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES

PARTICULIERS.

HALTE GARDERIE, AFEPH

AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58

MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,

SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.

ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec

ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

COMMERCE AU BOURG

Le Charlegan

M.Mme Baladine

Tél. 0298996845



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE

Tous les conseillers étaient présents, à l'exception du maire (procuration à Alexis Manach).



Station d'épuration et l'entreprise Les salaisons de l'Arrée

En septembre, un techniciens des Salaisons de l'Arrée est venu en Mairie pour y discuter du problème de rejets non conformes, notamment un dépassement de la DCO (Demande Chimique en Oxygène). Pour résoudre ce problème, le SATEA – Service d'appui technique à l'eau et à l'assainissement – a préconisé un nouveau produit pour une meilleure décantation des boues, le PAC 18 (polychlorure d'aluminium). Ce traitement est à l'essai, mais revient beaucoup plus cher qu'une approche traditionnelle. La prise en charge du produit se fera donc sur une base de 50/50 entre la commune et les salaisons de l'Arrée (accepté à l'unanimité). Cependant de nombreux conseillers s'interrogent sur la présente convention concernant le fonctionnement de la station d'épuration passée entre la commune et les Salaisons de l'Arrée. Cette convention est obsolète et caduque, mais n'a toujours pas été revue malgré le temps écoulé depuis que la question a commencé de se poser.

Un groupe de travail a donc été formé (composé de Jean-Yves Le Floch, Alexis Manach, Marcel Gérardin, Madenn Roygnan, Berc'hed Troadec) qui travaillera sur une révision de la convention. En effet, avec l'agrandissement de l'entreprise, il faut prévoir une augmentation de la consommation d'eau et de la production de boues. Une enquête publique pour l'extension et la modernisation des Salaisons de l'Arrée est disponible en Mairie jusqu'au 4 octobre. Le dossier est à disposition pour les personnes désirant le consulter.



Au verso, suite du compte-rendu du Conseil ...



URGENCES

Gendarmerie,

faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (*portables*)

Médecin de garde :

le 15 (*en dehors des heures de présence de votre médecin traitant*)



TRANSPORT

PERSONNES AGEES

Déplacement sur Huelgoat

le jeudi 19 octobre

de 10 à 12 heures.

Prix 2 € par personne.

POUR S'INSCRIRE

contacter

Olivier au 02.98.99.63.32

ou

Madenn au 02.98.99.62.53.



FOSSES

SCEPTIQUES

La mise aux normes, c'est pour bientôt ...

Détails et informations

pratiques dans la Gazette de novembre.



LE CHARLEGAN

ATTENTION ! Fermeture pour congés du commerce et du bar du 1^{er} au 8 octobre 2006 inclus.



CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE
(SUITE ...)



La rentrée scolaire 2006-2007

Le problème du manque d'effectifs concernant la rentrée 2007 a été évoqué, ainsi que la fin du RPI. Certains conseillers ont souligné la nécessité de commencer dès maintenant à se mobiliser afin de préserver le poste menacé entre les deux écoles. Le conseil va donc se renseigner sur les possibilités d'action. Le contrat de travail de l'intervenant extérieur qui dispense des cours d'anglais a été renouvelé (unanimité du conseil).



Cantine scolaire

Les travaux dits « urgents » à effectuer avant la rentrée – qui prétendent justifiaient de l'impossibilité de louer la cantine au Centre aéré cet été – n'ont toujours pas été effectués. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le devis concernant la toiture. De la faïence devant également être posée, des devis vont être demandés à plusieurs entreprises.



La garderie périscolaire

Certains conseillers ont fait remarquer que le recrutement pour la garderie périscolaire ne s'était pas fait par le biais de la Commission CCAS comme il y a deux ans lors de la création du poste. Cette fois, le maire a décidé seul, sans procéder à des entretiens préalables avec les autres personnes ayant déposé leur candidature (dont 3 de Brennilis). Ces conseillers désapprouvent une telle méthode. De plus, il a été demandé que la personne travaillant à la garderie passe au moins la formation aux premiers secours afin d'assurer un minimum de sécurité aux enfants en cas de problème.



Lotissement Ker Ellez

A l'unanimité, les trois lots ont été attribués à 2 familles de Brest et un couple de Quimper. M. Le Floch leur écrira pour leur faire part de la décision du Conseil. Un courrier sera également adressé aux personnes dont la demande n'a pu être retenue. Coût total d'aménagement des lots (assainissement, eau potable, EDF, téléphone ...) 34.659,49 € TTC.

Logements au dessus de l'école

Quatre demandes ont été reçues. Le Conseil était divisé sur la procédure à suivre pour l'attribution, quatre conseillers étant en faveur d'un tirage au sort, cinq – y compris une procuracy du Maire – pour que le Maire décide. C'est donc le Maire qui tranchera.

Effacement des réseaux aériens

A l'unanimité, le quartier nord de l'église et le secteur du lotissement Ker Ellez ont été choisis pour l'effacement des réseaux.

Maison Réserve naturelle

La commune doit devenir propriétaire avant de faire procéder à la démolition. Suite à une évaluation des Domaines, il sera procédé à la cession.



Le Drosera

La clôture posée cet été a besoin d'être refaite. La personne ayant procédé à l'installation sera contactée à cet effet. Le montant total des travaux effectués pour le Centre aéré s'élève à 23.507 € L'EPAL souhaite disposer d'une cuisine pour l'année prochaine. (VOIR Également ci-contre le compte rendu du conseil communautaire du 28 septembre)



Voirie communale

Plusieurs routes vont très prochainement être refaites.
- Accord du conseil à l'unanimité : Route VC7 Centrale Camping, 38.030,73 €
Kerolland, 12.338,83 €
Château d'eau, 2.623,84 €
- Accord du conseil par 9 voix pour, 1 contre, 1 abstention : route de Kerannou, 19.155,56 € A ce propos a été souligné le fait que la rénovation des routes pouvait inciter certains usagers à pratiquer une vitesse excessive et dangereuse pour les villageois.
- Route de la centrale : les travaux ont débuté le 26 septembre pour la pose des fourreaux d'enfouissement.

Syndicat de voirie

Le conseil a voté à l'unanimité pour que le lamier soit passé dans la commune. La commission voirie se réunira pour définir les endroits où intervenir, et transmettra la liste au Syndicat. Il reste 22.556,44 € à utiliser sur ce poste d'ici à la fin de l'année.

Assainissement collectif, secteur Bellevue

Prestation de maîtrise d'œuvre de la DDA : 11.318 €HT. Coût prévisionnel 160.000 €HT.

Étude de zonage / assainissement

Différents scénarios sont proposés dans l'étude, qui préconise de conserver le plus d'autonomie possible pour l'assainissement.



Divers

Les Conseillers majoritaires ont déploré le fait qu'il n'y avait pas eu de conseil de convoqué depuis plus de trois mois – et que l'accumulation de dossiers à traiter en une seule séance n'était ni une façon logique, ni une manière efficace de gérer la commune. De plus, de nombreux dossiers prennent du retard du fait que le maire ne signe pas les devis ou le courrier, alors que son premier adjoint, qui le remplace, refuse de prendre la responsabilité d'approuver les devis, malgré la délégation dont il dispose pour le fonctionnement de la Mairie.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU YEUN ELEZ, 28 SEPTEMBRE 2006
Représentaient le Conseil municipal Alexis Manach et Berc'hed Troadec
Absent : Yves Corre – le remplaçant désigné par le Conseil municipal, Cyrille Roygnan, n'a pu participer, faute d'avoir été informé par le Maire ou par la CCYE. Le remplacement, destiné à assurer une représentation communale adéquate (3 membres) au sein du Conseil communautaire demeure en fait de l'ordre du virtuel ...

Il a été constaté que l'animation jeunesse avait bien fonctionné cet été. De nombreux travaux ont été effectués à la charge de la Commune de Brennilis – voir compte rendu du Conseil municipal dans ce même numéro. Lors du Conseil communautaire, Mme Troadec a émis l'idée que l'on pourrait envisager la cession de la salle du Drosera à l'instance communautaire – ce qui impliquerait cependant, outre une perte sèche correspondant aux importants travaux réalisés, que les habitants de Brennilis ne pourraient plus disposer de la salle, et pourrait avoir des conséquences sur le fonctionnement du camping, dont l'accueil se fait également dans cette salle. Affaire à suivre avec grande attention ...